

École municipale de musique
et de danse de Rezé
(Conservatoire à rayonnement communal)

Projet
d'établissement
2015-2020



Un nouveau projet d'établissement

Dans un paysage culturel rézien remodelé par la construction de l'auditorium et la création de la Soufflerie, ce nouveau projet d'établissement décline les orientations du projet culturel de la Ville. Il donne à l'Ecole Municipale de Musique et de Danse un nouvel élan pour continuer à développer des actions dont la qualité est reconnue par son public et par les habitants, tout en s'attachant à diversifier les propositions afin de diversifier les publics qu'elle touche.

Ainsi l'EMMD de demain sera un lieu dédié aux pratiques artistiques (musique et danse principalement) ; ces pratiques doivent être plurielles, diverses, tant dans la forme que dans le fond ;

Ce sera un lieu ouvert, vivant, qui accueillera un large public : pour un temps court ou un parcours plus long, un moment fugitif ou un apprentissage construit, pour jouer, chanter ou danser ou pour écouter, voir, découvrir, échanger ...

Il sera en capacité, grâce aux multiples activités dans ses murs, de largement rayonner sur le territoire, mais il devra également savoir amener vers lui les habitants de tous quartiers et de toutes origines. Véritable creuset artistique et humain, il doit favoriser la rencontre, l'expérimentation, la découverte, le partage ... avec l'ambition de permettre à chacun d'accéder à une pratique artistique de qualité.

Etat des lieux

L'école municipale de musique et de danse de Rezé

- Un lieu de formation et d'apprentissage
- 811 élèves inscrits, dont 364 en cursus instrumental, 102 danseurs
- Un lieu de pratique amateur
- 270 (adultes pour la plupart) dans des ateliers de pratique collective de loisirs
- 20 groupes accueillis (représentants 100 musiciens dont 60 non-élèves)
- Un lieu de diffusion
- 75 à 80 manifestations représentant plus entre 6000 et 8000 spectateurs selon les années
- Une structure qui agit en-dehors de ses murs
- Une douzaine de partenariats, près de 2000 personnes touchées

Si l'école de musique et de danse est, avant tout, un lieu d'apprentissage (c'est sa mission première), elle n'est pas que cela. C'est également un lieu de pratique, où les activités proposées vont de la simple activité de loisirs à l'inscription dans un cursus d'étude exigeant. L'accueil de groupes (généralement de jeunes, et généralement autour des musiques actuelles) se développe de façon importante. Enfin, l'action de l'EMMD ne se limite pas aux élèves inscrits, mais touche un public très large de par ses partenariats (qui permettent en outre de toucher des publics différents) et ses actions de diffusion. Celles-ci ont à la fois une fonction de complément de la formation (on se produit pour apprendre et on apprend pour se produire) mais également une fonction dans les domaines de la formation des spectateurs, de la participation à la vie culturelle de la ville, du rayonnement de l'établissement. Toutes ces manifestations constituent également une offre très accessible (gratuité, formes conviviales, facilité d'accès...)

L'action de l'EMMD se développe auprès de publics très divers grâce à de nombreux partenariats avec des structures aussi variées que les Centre Socio-Culturels, les structures de la Petite enfance, l'ARPEJ (Association activités jeunesse), Rezé Seniors, le CCAS, l'université Permanente, l'association Euterpe (pratique amateur, l'IPEAP (Institut pour enfant et adolescents polyhandicapés), la PJJ (Protection judiciaire de la jeunesse), le lycée Jean Perrin et les écoles élémentaires.

Bilan du projet précédent :

Le projet d'établissement précédent, élaboré en 2006 pour 5 ans, déclinait, sous un titre général d'ouverture à tous, 3 grandes orientations.

La première soulevait la question de l'inscription et de l'accès et donnait des pistes, notamment en termes de traitement des listes d'attente, pour que l'établissement veille à accueillir différents publics. Ces dispositions, si elles ont eu le mérite de poser le principe d'une diversification des publics inscrits, a contribué à brouiller le message d'ouverture par sa complexité. Un important travail d'explicitation, d'information et de procédure d'accueil et d'inscriptions a été nécessaire pour tendre vers une meilleure adéquation entre ce qui est affiché et ce qui est perçu par le public.

Le soutien à la pratique amateur se traduit dans trois domaines principaux : mise en place d'activités de pratique artistique (pratique de loisir), accueil et soutien d'activités autonomes (associatives ou groupes non structurés) et l'action de l'établissement comme centre de ressources (documentation, information, mise en réseaux etc...)

Enfin, la 3ème orientation, rappelant que les enseignants sont également des artistes, posait le principe de la place de ceux-ci, en tant qu'artistes, dans la vie culturelle de la commune.

I - Accès à tous

Actions menées :

Les actions pour faciliter l'accès à tous ont été de deux sortes :

Assurer une égalité d'accès (notamment par la définition de critères d'inscription clairs et objectifs)

Des actions de sensibilisation menées auprès de publics très différents, notamment grâce à de nombreux partenariats, ainsi qu'un important travail mené auprès des écoles élémentaires.

A ces deux domaines d'action s'est ajouté un important travail de réorganisation des inscriptions, avec un souci constant d'accueillir, d'écouter, d'expliquer, de proposer ... à toutes les personnes qui viennent faire une demande d'inscription afin que cette démarche ne décourage pas les plus fragiles. La participation au guichet unique a été, de ce point de vue, un atout important.

Bilan :

Il est très difficile d'évaluer, avec les chiffres dont nous disposons, l'effet des actions menées pour rendre l'école accessible au plus grand nombre. Quelques chiffres (répartition par quartiers, par tranche de QF ...) donnent certaines indications, mais elles sont à prendre avec précaution : les populations dans les quartiers ne sont pas homogènes, et le QF ne renseigne pas sur la proximité avec le fait culturel.

On peut constater une hausse, légère mais régulière, des tranches de QF les plus bas, alors que la population rezéenne, globalement, évolue plutôt à l'inverse. De même, la surreprésentation du quartier Trentemoult s'estompe, et les quartiers plus fragiles comme Hôtel de Ville et Château sont mieux représentés. La conjonction de ces 2 indicateurs semble indiquer que l'attention portée à l'égalité d'accès porte ses fruits.

Ce que l'on perçoit, de façon très subjective, c'est une nette baisse du nombre de mécontentements exprimés au moment de la rentrée scolaire ; or, le nombre de demandes non satisfaites est plutôt stable, ce qui laisse à penser soit que les gens sont résignés, soit que nous avons progressé en transparence et en explicitation des processus d'inscription ...

L'action de l'EMMD ne se réduit pas aux seuls élèves inscrits ; bien au contraire, un nombre important de personne est plus ou moins directement touché par l'action de l'établissement. Il conviendrait de prendre en considération le nombre de personnes qui ont une pratique artistique grâce à l'EMMD, mais ce chiffre est beaucoup difficile à évaluer que le nombre d'inscrits.

Perspectives :

Maintenir l'effort de lisibilité et d'accueil notamment au moment des inscriptions, multiplier les actions en direction des différents publics, réfléchir sur la première approche de l'apprentissage et de la pratique afin d'en faciliter l'accès.

II - Soutien à la pratique amateur

Actions menées :

- Activités spécifiques pour les amateurs : chœurs, ateliers jazz, ateliers de percussions ...
- Accueil et accompagnement de groupes autonomes
- Actions ponctuelles permettant une pratique sur un projet, une soirée, une manifestation ...
- Centre de ressources : constitution d'un fichier des amateurs

Bilan :

Si la place des adultes venant pratiquer une activité artistique à l'EMMD est en constante progression, cela est essentiellement dû à l'augmentation du nombre de danseurs, et à l'important développement des projets du secteur de la danse.

Parallèlement à ces activités, l'accueil de groupes de musiciens autonomes s'est structuré et est devenu une composante essentielle de l'activité de l'EMMD.

Enfin des actions ponctuelles comme les Scènes nomades, le Printemps des danses, Venez chanter ! ... sont autant d'occasion d'avoir une pratique artistique sans pour autant devoir s'engager dans un projet régulier.

Perspectives :

- Renforcement de l'axe EMMD/Barakason autour des musiques actuelles, de la pratique amateur et de l'accompagnement des groupes.
- Actions en direction des habitants en lien avec les nouveaux lieux de diffusion et de pratique
- Renforcement de la dimension pôle ressources pour les pratiques amateurs
- Diversification des actions ponctuelles à l'image de « Venez chanter »
- Réflexion pédagogique sur la formation des amateurs

III - Enseignants artistes (et plus globalement rayonnement de l'école sur le territoire)

Actions menées :

Formules de concerts proposés par les enseignants en petites formations dans différentes structures de la ville, témoignant de la double identité des enseignants-artistes et qui constitue des résidences d'artistes permanents.

Bilan :

Si le projet d'établissement en cours évoque principalement la question de l'activité artistique des enseignants comme élément de rayonnement de l'EMMD, les dernières années ont vu un développement particulièrement important d'actions diverses qui contribuent à cette présence d'une activité artistique en dehors des murs de la Balinière.

Que ce soit dans le cadre des interventions en milieu scolaire, avec le projet spécifique d'école du spectateur que constitue *Ecoutévois !* ou dans le cadre de partenariats avec les CSC, la Barakason ou d'autres structures de la ville : ainsi des projets de type « Orchestres éphémères » ont été menés, notamment dans le quartier du Château (en lien avec la programmation de l'ARC : La Pompe, Odysée, Fawzy Al Aydi , Simon Nwambeben), l'atelier Rap/Mao du CSC Ragon qui a débouché sur le projet de création Art&Mix avec la PJJ, ou encore les Scènes Nomades qui, chaque année, permettent à plus de musiciens amateurs de se produire en public.

Perspectives :

Les concerts des professeurs, pourraient être réorientés afin de constituer un point d'appui pour des parcours d'Education Artistique et Culturelle touchant des publics très larges.

Le contexte d'aujourd'hui

Un contexte en pleine évolution :

Si la ville de Rezé connaît une croissance démographique qui se situe dans la moyenne nationale, celle-ci possède quelques caractéristiques propres :

- Un important renouvellement des populations (26% de la population de Rezé ne résidaient pas sur la commune 5 ans auparavant)
- Une évolution très disparate suivant les quartiers
- Une forte attractivité pour les jeunes actifs, les familles monoparentales et les cadres
- Une augmentation de la population surtout due à l'arrivée de jeunes adultes âgés entre 20 et 29 ans
- Un nombre important de familles monoparentales

Cette évolution s'accompagne d'une hausse du niveau de vie : ce phénomène de gentrification, classique pour une commune limitrophe d'une grande métropole, ne doit pas cacher cependant quelques contrastes notables :

- Des écarts de revenus importants entre populations, notamment entre les plus riches et les plus pauvres
- Des écarts de niveau de vie entre les quartiers
- Des inégalités de revenus qui s'accroissent dans le temps
- Malgré un taux de pauvreté inférieur à la moyenne nationale, des écarts qui se creusent

Si la représentation des cadres et des professions intellectuelles supérieures ne cesse de s'accroître, il ne faut pas oublier que 26% des enfants mineurs vivent au sein d'un ménage pauvre.

La population rezéenne est de plus en plus proche de ce que l'on pourrait appeler « le public habituel des structures culturelles » : on peut donc s'attendre à ce que la demande vis-à-vis de l'EMMD continue à croître, d'autant plus que les nombreuses actions visant à faire connaître et comprendre son projet ont contribué à renforcer son image de lieu ouvert et vivant et son attractivité.

En revanche, la partie de la population plus difficile à toucher est, certes en légère diminution en nombre, mais semble de plus en plus exclue de la vie culturelle de la ville : il est donc essentiel d'être vigilant à ce que la pression occasionnée par la forte demande des habitants issus des milieux plus favorisés ne nuise pas à l'attention portée aux publics plus en difficulté et aux actions qui leur sont destinées. La question d'une réelle égalité d'accès reste complètement d'actualité.

Evolution du paysage culturel : le fait le plus marquant est sans doute la construction de l'auditorium (inauguration en janvier 2016) et la réorientation de la politique culturelle municipale autour de ce nouvel équipement et de l'EPCC qui sera chargé de sa gestion. Ce nouveau projet va certainement modifier en profondeur les pratiques culturelles des rezéens, et l'un des enjeux –et non des moindres– est que les habitants s'approprient de façon plus importante les différents lieux culturels.

Evolution de l'organisation du temps : la réforme des rythmes scolaires a profondément modifié l'organisation du temps des familles. Loin de ne concerner que les enfants d'âge élémentaire, par les contraintes qu'elle a fait peser sur tout le secteur des activités extra-scolaires, elle a amené les familles à faire des choix dans les activités extra-scolaires de leurs enfants. Mais elle doit également permettre de mieux articuler les différents temps de l'enfant et de donner accès à la pratique artistique de façon plus large aux jeunes rézéens en investissant le temps du périscolaire.

Evolution des pratiques culturelles : les outils numériques, par leur facilité d'utilisation, l'accès qu'ils permettent à des ressources illimitées modifient de façon importante le rapport au savoir, à l'apprentissage et à la relation pédagogique mais aussi la relation d'échange dans la pratique artistique.

Dans ce contexte très mouvant, le projet de l'EMMD se veut à la fois ouvert, prospectif mais surtout adaptable et évolutif.

Orientations pour 2015 – 2020

Ces orientations sont le fruit du croisement entre les orientations du mandat, dont découle le projet culturel de la ville, et les missions confiées aux conservatoires par l'Etat.

I - Dynamisme et diversité

Soutenir la diversité des formes, des esthétiques, des temps, des pratiques culturelles :

- diversifier les formats et les contenus d'enseignement pour s'adapter aux nouveaux contextes, aux nouveaux usages et aux nouvelles demandes, en imaginant des formats plus souples et plus variés, en investissant d'autres temps
- poursuivre les dispositifs existants de soutien à la pratique amateur et en inventer de nouveaux (stages, quinzaine des chœurs, printemps des danses...)
- diversifier les manifestations d'élèves (formats et lieux) et celles dans lesquelles les enseignants se produisent en tant qu'artistes
- mettre en place de nouveaux dispositifs d'entrée dans l'apprentissage artistique (maitre unique, accès par le collectif...) et de nouvelles approches pédagogiques

Accompagner les multiples dynamiques culturelles du territoire et développer les complémentarités et les mises en liens :

- mettre en place un nouveau projet pour les musiques actuelles en lien avec le CSC Château et l'EPCC La Soufflerie qui s'articule autour de l'accompagnement des pratiques en amateur en nourrissant celle-ci d'actions de formation (cours, stages, ateliers...) et d'un lien fort avec la diffusion (rencontres d'artistes, partages de résidences, de scènes, dispositifs d'accès à la scène...)
- renforcer les partenariats avec les structures locales et s'appuyer sur les structures partenaires pour faciliter l'accès à la pratique artistique

II - Proximité et appropriation

- renforcer et affirmer l'identité culturelle du territoire :
- renforcer la visibilité de l'axe voix de l'EMMD, en résonance avec la programmation de l'auditorium
- affirmer la place de la danse et renforcer la transversalité musique/danse,
- soutenir la pratique amateur vocale (quinzaine des chœurs), chorégraphique (printemps des danses) au même titre que la pratique instrumentale
- mettre en place une CHAM voix
- participer à la nouvelle dynamique développée autour de l'auditorium
- rendre le projet plus visible et plus lisible

Faire ensemble autrement :

- développer des projets croisés permettant la mixité et la mobilité des publics en s'appuyant sur les structures partenaires et sur la transversalité entre services
- identifier les complémentarités possibles avec les différents acteurs du territoire
- participer aux dispositifs transversaux (PEL, projet Jeunesse, Culture et lien social...)
- faire passer les usagers de l'enseignement d'une culture de consommation individuelle à une réelle appropriation du projet collectif

Faire tomber les barrières symboliques et les barrières géographiques sociales et physiques :

- accueillir et chercher à adapter l'enseignement à chaque personne, quelle que soit sa difficulté
- poursuivre les actions de sensibilisation en direction des familles (avec la Petite Enfance notamment) et les dispositifs d'école de spectateur
- transférer les activités d'éveil de l'EMMD vers le périscolaire dans chaque école
- apporter une attention particulière aux publics pour qui l'apprentissage artistique ne va pas de soi ; poursuivre la dynamique mise en place pour les inscriptions afin de garantir une réelle égalité d'accès
- poursuivre les actions en direction des personnes en situation de handicap
- s'appuyer sur les structures partenaires pour faciliter l'accès et démystifier la pratique artistique
- être un lieu de pratique artistique, de diffusion et de création pour tous les rezéens et se préoccuper de la formation du public

III - Innovation et jeunesse

Développer un projet d'éducation artistique et culturelle structuré :

- mettre en place des parcours, coordonnés avec les autres structures culturelles et les enseignants, dans les écoles élémentaires ; mettre en place une CHAM voix
- poursuivre et renforcer les liens entre spectacle vivant et enseignement
- poursuivre le partenariat avec le scolaire ; le compléter par des actions en périscolaire coordonnées avec celles proposées sur le temps scolaire.

Etre à l'écoute des pratiques et des attentes culturelles de la jeunesse :

- rendre les jeunes élèves acteurs de leurs apprentissages et les amener à exprimer leurs choix
- développer le dispositif d'accompagnement des groupes en lien avec le quartier du château
- développer le nouveau projet Musiques Actuelles en s'appuyant sur les structures jeunesse
- proposer des stages de sensibilisation ou de perfectionnement sur les temps de vacances

Valoriser les projets culturels innovants et solidaires :

- élaborer des projets avec les habitants (chorale ou orchestre de quartier, créations...)
- proposer ou participer à des projets innovants (dans le fond ou dans la forme)

Développer la dimension numérique des lieux, des projets, des pratiques, des usages :

- mener une réflexion pédagogique sur la place du numérique dans les apprentissages
- développer des outils de mise en relation des musiciens (réseaux sociaux...)
- imaginer des formes de diffusion et de valorisation des productions des jeunes en s'appuyant sur les nouvelles technologies
- utiliser l'outil numérique comme premier accès à une pratique artistique

Ces diverses actions répondent également aux grandes missions des conservatoires, telles qu'elles sont définies par l'Etat : enseignement artistique, soutien à la pratique amateur, participation à la vie culturelle, démocratisation de l'accès à la culture, Education Artistique et Culturelle.

L'enseignement de la musique et de la danse connaît depuis plusieurs années de profonds bouleversements. Grâce à une réflexion pédagogique permanente, l'EMMD s'attache à transformer, adapter, réorienter ses propositions afin de mieux répondre aux attentes et besoins des publics tout en conservant l'objectif d'un enseignement de qualité, dans lequel rigueur et plaisir ne sont pas antinomiques, et en réinterrogeant constamment ses pratiques. Trois axes forts sous-tendent ce projet :

- un projet collectif : apprendre la musique ou la danse est avant tout une aventure collective, où la place de l'enseignement individuel doit toujours être pensée en corrélation avec une pratique collective.
- Un enseignement ouvert qui s'adapte à tous : chacun, quels que soient ses capacités, son âge, son parcours doit pouvoir trouver un enseignement qui lui permette de se réaliser. Une attention particulière est donnée aux personnes en situation de handicap
- Des parcours et des propositions diverses pour répondre à des attentes diverses

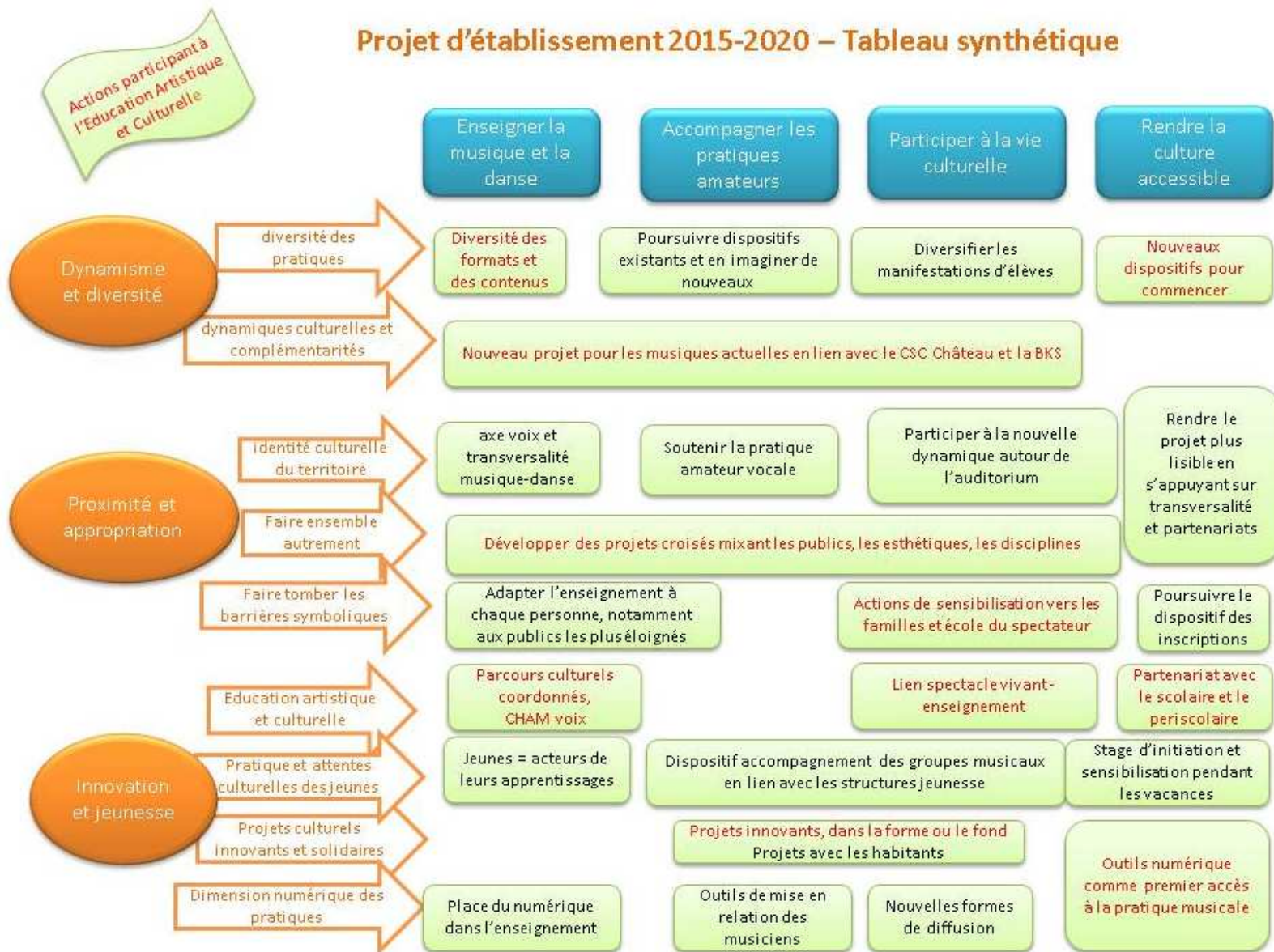
Le soutien à la pratique amateur : que ce soit en musique ou en danse, cette action prend plusieurs formes :

- Propositions d'ateliers de pratique artistique pour jeunes et adultes amateurs (percussion, chœur, danse...)
- Accompagnement de groupes de musiciens autonomes (musiques amplifiées mais aussi esthétiques plus classiques)
- Centre de ressources pour les musiciens amateurs

La participation à la vie culturelle et le rayonnement de l'établissement : par ses nombreux partenariats, le nombre important de manifestations qu'elle programme ou auxquelles elle participe, l'EMMD est un élément essentiel de la vie culturelle rézéenne. Son action doit se poursuivre avec le souci constant d'aller vers les publics, de les faire se croiser et se rencontrer, de participer de façon active et créative, et en complémentarité avec les autres acteurs culturels, à faire de la pratique artistique un vecteur de lien social et de dynamisme.

L'Éducation Artistique et Culturelle, mission essentielle, n'est pas uniquement déclinée en actions spécifiques, mais plutôt conçue comme une donnée transversale qui irrigue une grande partie des actions menées ou à mettre en place. En donnant toute leur place aux trois piliers (rencontres, pratiques, connaissance) dans diverses actions en direction de publics différents, en partenariat avec l'Éducation nationale pour le temps scolaire, mais également d'autres structures pour les temps péri et extra-scolaires il s'agit bien de concourir à des parcours d'éducation artistique et culturelle pour tous les jeunes rézéens, mais également de travailler à la démocratisation de l'accès à la musique et à la danse et à la diversification des publics.

Projet d'établissement 2015-2020 – Tableau synthétique



Les moyens

Les moyens de mise en œuvre de ce projet sont à la fois d'ordre budgétaire et matériel (moyens humains, financiers, locaux, équipements) mais également organisationnels (organigramme, instances de débats, de concertation, communication...)

La période qui s'ouvre se caractérise par un contexte budgétaire particulièrement difficile et les contraintes financières de la Ville amènent les services à revoir le périmètre de leurs actions. Il est donc clair que les évolutions de l'EMMD ne pourront se faire que par redéploiement de moyens.

I - Personnel

Les 5 années à venir seront marquées par un important renouvellement des équipes pédagogique et administrative du fait de nombreux départs en retraite.

En ce qui concerne l'équipe pédagogique, ce renouvellement va permettre de réduire de façon significative la masse salariale, par changement de cadre d'emploi : en effet, la plupart des enseignants en fin de carrière sont sur des postes de PEA, pour des raisons liées à l'histoire de l'établissement, alors que le cadre d'emploi des Assistants Qualifiés est plus en adéquation avec les besoins de l'établissement, surtout depuis la mise en place des Cefedem et des formations au DE. Il est donc prévu que petit à petit, l'équipe pédagogique ne soit constituée, en grande partie, que d'Assistants Qualifiés.

Il est toutefois souhaitable de conserver, à terme, 3 postes de PEA afin de structurer l'équipe et de confier à 3 enseignants un rôle d'impulsion et de coordination.

Aucune création de poste n'étant envisageable, chaque recrutement devra faire l'objet d'une évaluation des besoins afin d'infléchir les nouveaux postes en fonction de l'évolution de l'enseignement et des actions de l'établissement. Le changement de cadre d'emploi permettra de dégager quelques heures d'enseignement supplémentaires qui seront mises à profit pour renforcer certains secteurs, voire en investir de nouveaux : ainsi tout ce qui concerne la voix, les pratiques collectives et les musiques actuelles devront faire l'objet d'une attention particulière. Il conviendra également de veiller à maintenir le plus souvent possible des postes à temps complet (en recherchant des profils polyvalents) pour garder une bonne attractivité de l'établissement, et maintenir une bonne cohésion d'équipe.

L'équipe administrative, quant à elle, verra aussi des changements importants (renouvellement de l'ensemble de l'équipe de direction) qui pourra se traduire par une répartition différente des tâches. Le regroupement géographique et organisationnel avec la Direction Culture et Patrimoine et le service CiTés favoriseront la pertinence et la convergence des projets en créant des liens plus étroits entre les services culturels.

II - Locaux :

L'inadéquation des locaux avec un projet qui prône la prépondérance du collectif dans les apprentissages et la pratique musicale a maintes fois été soulignée.

Un projet de modification des locaux suite au départ de l'ARC devra permettre :

- de disposer de 2 nouveaux espaces pour la pratique collective instrumentale et de l'aménagement d'une salle dédiée aux chœurs
- d'aménager un accès autonome à l'aile ouest ce qui permettra une mise à disposition de certaines salles à des associations de pratique amateur ou à des partenaires

L'ouverture de l'auditorium, qui viendra compléter les lieux de diffusion existants (Théâtre et Barakason) va permettre de donner une bonne visibilité aux projets et réalisations de l'EMMD en mettant en adéquation les différentes esthétiques et l'acoustique qui leur convient. Ce nouveau paysage va favoriser le rayonnement de l'établissement sur la commune et mettre en valeur la qualité et la diversité des pratiques artistiques des amateurs rezéens.

III - Financiers

Dans un contexte budgétaire très contraint, le projet de l'EMMD devra prendre en compte la nécessité de contenir les dépenses et/ou d'augmenter les recettes.

Le remplacement progressif des enseignants PEA par des ATEA permettra de faire baisser la masse salariale d'environ 10 à 15 % dans les 5 années à venir.

Parallèlement à cette diminution des dépenses, une nouvelle grille tarifaire permettra d'augmenter les recettes liées au droit d'inscription d'environ 20 %.

Une convention lie la Ville au département, qui définit la base du montant de la subvention qu'elle lui verse : on peut donc compter sur une certaine stabilité de celle-ci.

Enfin les actions en matière d'Education Artistique et Culturelle et les actions dans les quartiers prioritaires sont susceptibles d'être aidées par des subventions de la DRAC et de la Politique de la Ville.

IV – Informatiques

Un plan d'équipement numérique devra être élaboré pour permettre une utilisation plus large des outils numériques tant comme outil pédagogique que comme outil de création.

La diversification des formes d'enseignement ne pourra être suivie par logiciel de gestion de l'enseignement actuel, construit sur un modèle d'enseignement très conventionnel : l'EMMD devra se doter d'un logiciel suffisamment évolutif pour permettre de réelles innovations pédagogiques. La question du portail unique, très facilitant pour l'usage des familles, peut être examinée conjointement à celle du logiciel de gestion

V - Instances de concertation et de débats : vers un nouveau concept de participation

Si les instances de concertation internes (équipe pédagogique, équipe administrative et technique, direction culture) permettent une bonne circulation des informations, des débats, des propositions, force est de constater que le Conseil d'Établissement ne remplit plus le rôle qui lui était dévolu : permettre les échanges entre les différentes parties prenantes de l'établissement (enseignants, direction, ville usagers). A l'instar de bien des établissements, la concertation avec les usagers par le biais d'une délégation de parole (association, parents délégués ...) ne fonctionne plus. L'existence d'une instance aussi formelle que le Conseil d'établissement semble ne plus répondre aux nécessités de dialogue dans la société d'aujourd'hui.

En revanche, la réflexion sur de nouvelles méthodes, de nouveaux espaces de débats, sur l'utilisation des outils de communication que les nouvelles technologies nous apportent, sur la place des habitants –qu'ils soient usagers ou non- dans le débat ... doivent nous amener à reconsidérer la question de la concertation et à inventer de nouveaux modèles d'échanges, d'information, de recueil de la parole des uns et des autres.

C'est un chantier à ouvrir, à partager avec les autres structures culturelles et l'équipe municipale.

VI – Mise en œuvre et évaluation

Le présent projet sera complété par :

- un plan d'action détaillé et évolutif
- des modalités d'évaluation
- des organigrammes cibles
- un projet autour des musiques actuelles